

Service du Domaine Public

PUBLICITE

OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC POUR LA MANIFESTATION « FETE DE LA MUSIQUE » DU 21 JUIN 2026

NOM DE LA MANIFESTATION : FETE DE LA MUSIQUE

DATES : 21 juin 2026

LIEU MANIFESTATION : CENTRE-VILLE / PLACE DE LA MOTTE / PLACE DE LA REPUBLIQUE

HORAIRES : de 14h00 à 01h00

TYPE DE VENTE SOUHAITEE :

- 10 stands de restauration sucrée et salée et boissons sans alcool.

CONDITIONS D'OCCUPATION :

- Stands de restauration : être obligatoirement AUTONOME en eau et électricité (aucun branchement ne sera réalisé par les services techniques de la Ville de Limoges) **sauf** sur les places de marché (possibilité de branchement électrique).
- Installations autorisées comme suit :
 - Pour les stands : installation le dimanche 21 juin 2026
 - à 14h00 sur des emplacements ne nécessitant pas de modification des règles de circulation et de stationnement
 - à 19h00 sur des emplacements nécessitants, pour des raisons de sécurité, une modification des règles de circulation et de stationnement par arrêté municipal, avec installation possible des groupes musicaux et des ambulants dès 18h00 en dehors des voies de circulation.
- Tarifs 2026 en vigueur appliqués au titre de l'occupation commerciale du domaine public (*Délibération du 11 février 2026*) : cf tableau ci-joint

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : Service du Domaine Public, au 05 55 45 60 96

POUR CANDIDATER :

Transmettre sa candidature, avec les documents suivants par courrier à « Mairie de Limoges ; Service du Domaine Public ; 1 square Jacques Chirac - 87031 LIMOGES CEDEX 1, ou par mail à : dep.accueil@limoges.fr, **au plus tard le 05 juin 2026 à minuit** :

Pour les stands et chariots du parcours :

- Assurance à jour
- Lettre de candidature
- Photos du stand
- Formulaire
- Contrôle technique
- Extincteur

La redevance d'Occupation du Domaine Public sera calculée selon l'occupation réelle à titre indicatif pour l'année 2026.

Tarifs redevances 2026 (en €)							
DESIGNATION	unité de mesure	par AN	par MOIS	par SEMAINE	par JOUR	pour la durée	Observations
Ventes au déballage (hors vide grenier)							
Véhicule ambulants < 5ml	ml				11,50		
Véhicule ambulants > 5ml	ml				9,50		
Non ambulants à la ½ journée	ml				1,60		Type vente de sapin, chrysanthème...
Non ambulants à la journée	ml				3,25		Type vente de sapin, chrysanthème...
ELECTRICITE							
Electricité 5 ampères					3,70		
Electricité 10 ampères					7,90		
Electricité 15 ampères					11,30		
De 1 à 18 kVA (triphase)	Forfait				27,70		Par branchement
De 19 à 36 kVA (triphase)	Forfait				43		Par branchement
MAJORATION							
Majoration pour occupation du domaine public sans autorisation	Forfait					60,50	

La Ville de Limoges se réserve le choix des candidatures et des emplacements